

FORÊT/BOIS À l'image du plan Agriculture-Innovation 2025 dévoilé en octobre 2015, le plan Recherche et innovation 2025 de la filière forêt-bois propose des solutions pour adapter les potentialités mal exploitées de ce secteur aux enjeux d'aujourd'hui et de demain.

La filière bois possède elle aussi son plan Recherche-innovation 2025

Innover jusque dans les champs de la recherche pour accompagner la dynamique de développement de la filière forêt-bois, c'est l'objectif du plan¹ remis le 9 mai à Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture et de la Forêt, et à Thierry Mandon, secrétaire d'État à la Recherche, qui en ont tous deux salué l'aspect opérationnel. À l'origine de 400 000 emplois directs et indirects, avec 60 milliards d'euros de chiffre d'affaires annuel, la filière possède un potentiel important qu'il faut mobiliser pour accroître la performance du secteur, renforcer sa compétitivité et l'adapter au changement climatique. Au niveau environnemental, les auteurs proposent ainsi de mieux reconnaître les services rendus par la forêt, ce qui pour Stéphane Le Foll passera par la définition – prochaine, indique-t-il – d'indicateurs pour une analyse précise des sols forestiers. La construction, principal débouché économique de la ressource française en bois, doit être développée à double titre puisqu'elle permet aussi le prolongement du stockage du carbone par photosynthèse. Un appel à projet «*construction bois*» sera d'ailleurs lancé le 7 juin, a précisé le ministre. Il



faudra néanmoins optimiser l'utilisation des feuillus, principalement les hêtres, qui constituent une bonne partie de la ressource française actuelle. Des possibilités s'offrent d'ailleurs avec le CLT (bois massif contrecollé-croisé), mais aussi dans la filière biochimie (fibre synthétique, produits pharmaceutiques...).

Financements innovants

Le rapport va plus loin en soulignant la nécessité de donner de la lisibilité aux financements accessibles à la filière qui souffre de la difficulté de ses multiples TPE et PME à mobili-

ser des fonds. Pour pallier cette faiblesse, une mission d'assistance aux entreprises dans la mobilisation des financements européens pourrait être confiée aux clusters ou pôles de compétitivité. Le rapport incite également à développer une force de lobbying français au niveau européen, dédiée à la filière. Avant cela, la cartographie de ces financements, y compris multisectoriels, est un premier objectif «*à court terme*», a précisé Stéphane Le Foll qui a également promis que 100 millions d'euros à destination du fonds stratégique pour la filière bois seront inscrits dans

le Projet de loi de finances pour 2017, la mission ayant souligné les aides «*modestes au regard de certains constats pour la filière*». Autres idées avancées, homogénéiser les méthodes de calcul de compensation carbone volontaire, mettre en place un mécanisme de marché à terme pour professionnaliser les achats, ou encore monétiser par avance les recettes de bois. Ces financements sont d'autant plus importants que la filière forêt-bois nécessite des investissements à long terme, sur plusieurs dizaines d'années. Mais le secteur ne pourra pas

se passer d'un travail de recherche en sciences humaines et sociales pour mieux comprendre les comportements des acteurs, en particulier pour avancer sur «*l'acceptabilité sociale de l'exploitation de la forêt, sujet de blocage et de crispation qui constitue un obstacle dans le développement de la filière*», a rappelé le ministre.

1. Mission confiée à Antoine d'Amécourt, président du Centre national de la propriété forestière, François Houllier, président de l'Inra, Pierre-René Lemas, directeur général de la Caisse des dépôts, et Jean-Claude Sève, président de l'Institut technologique Forêt-Cellulose Bois-construction ameublement.

REUSSIR
www.creuse-agricole.com

La

reuse

Agricole
et **Rurale**

Numéro 2085 du
Vendredi 20 mai 2016